

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHUELLES
13 février 2017

L'an deux mille dix sept, le treize février à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane HAMON, Maire de Chuelles.
Nombre de conseillers en exercice : 15

Membres présents : Stéphane Hamon, Roland Vonnet, Sylvie Hamard, Martial Pinon, Marie-Claude Garreau, Raymond Lamy, Daniel Bruand, Gérard Billault, Michel Chevallier, Martine Dieudonné de Carfort, Brigitte Bertauche, Mélanie Rozeaux, Orane Blanchet, Eric Gallois, Dominique Lecoeur.

Date de convocation : 06 février 2017

Date d'affichage : 18 février 2017

Monsieur Eric Gallois a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :
Prix de vente du bâtiment de l'ancienne Poste - Autorisation accordée

N°007/2017
UNION DES MAIRES RURAUX DU LOIRET

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le montant de la cotisation 2017 à l'Union des Maires Ruraux du Loiret qui s'élève à 95 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'adhérer à l'Union des Maires Ruraux du Loiret pour l'année 2017 pour la somme de 95 euros.
- Les crédits seront pris à l'article 6281 du budget primitif 2017.

N°008/2017
ADHESION AU CAUE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le montant de la cotisation 2017 au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Loiret (C.A.U.E.) qui s'élèverait à 184 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 12 voix pour, 1 abstention, 2 voix contre

- Décide d'adhérer au C.A.U.E.

Les crédits seront pris à l'article 6281 du budget primitif 2013.

N°009/2017
REALISATION D'UN PRET - TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire présente les propositions de financement concernant les travaux de la salle polyvalente, différents organismes ont été contactés :

- Crédit Agricole
- Caisse d'Epargne
- Crédit Mutuel
- La Banque Postale.

Après délibération, le Conseil Municipal retient la proposition de financement de l'organisme suivant : Crédit Mutuel du Centre avec les caractéristiques suivantes :

- Prêt à taux fixe
 - Montant : 130.000 € (cent trente mille euros)
 - Durée : 15 ans
 - Taux fixe : 1,20 %
 - Frais d'étude : 150 €.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cet emprunt.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHUELLES
13 février 2017

N°010/2017

DELEGUE DE LA CLECT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES 3CBO

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C

Monsieur le Maire informe que la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour mission principale d'évaluer les transferts de charges communales à l'EPCI. Elle est chargée par là-même de garantir une répartition financière équitable entre les communes et l'intercommunalité, ainsi que la neutralité budgétaire du régime fiscal. Les communes seront représentées à hauteur d'un délégué par tranche de 1.500 habitants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Propose le délégué suivant pour siéger au sein de la CLECT :
 - Daniel BRUAND.

N°011/2017

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CIID A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES 3CBO

Vu l'article 1650 A du Code Général des Impôts (CGI) qui prévoit la création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) pour les établissements publics de coopération intercommunale.

Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il convient de proposer une liste de noms de contribuables pour siéger à la CIID. Celle-ci est chargée de rendre un avis sur l'évaluation foncière des biens des entreprises situées sur le territoire de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Propose les délégués suivants :
 - Titulaire : Mme LECOEUR Dominique
 - Suppléant : M. PINON Martial.

N°012/2017

SOLLICITATION DE L'APPUI FINANCIER DE L'ÉTAT POUR L'AQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Monsieur le Maire expose,

D'une part,

La commune de Chuelles souhaite acquérir un véhicule électrique au cours de l'année 2017,

D'autre part,

Mme Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a annoncé le 9 février 2015 que le projet commun de l'Agglomération Montargoise et du Pays Gâtinais a été retenu par l'État dans le cadre du programme du Gouvernement des « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».

Le projet "Gâtinais, vers un Territoire à Énergie Positive" doit permettre d'accompagner le déploiement du Plan Climat Énergie Territorial (PCET) de l'Agglomération Montargoise et du Pays Gâtinais. Adopté le 6 juin 2013 par les deux collectivités co-porteuses, le PCET a pour ambition de promouvoir l'intégration des enjeux énergie-climat dans les pratiques locales pour une sobriété énergie-carbone et assurer l'adaptation du territoire face aux changements climatiques.

Dans le cadre du programme « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », les collectivités du territoire de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing et du Pays Gâtinais peuvent bénéficier d'un soutien financier pour l'acquisition de véhicules électriques (voitures ou deux-roues motorisés ou non).

L'aide apportée via le fonds de transition énergétique est fixée à un taux de 50% minimum du montant HT du véhicule (reprise et bonus écologique déduits) pouvant aller jusqu'à 80% maximum.

L'investissement doit être engagé avant le 31 décembre 2017.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHUELLES
13 février 2017

Il est donc proposé au Conseil Municipal de

- Solliciter le soutien financier de l'État pour l'acquisition d'un véhicule électrique dans le cadre du programme « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte »,
- Autoriser le Maire à signer tous les documents afférant à cette demande, notamment la convention avec l'État, et à établir tous les partenariats nécessaires pour la mettre en œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Sollicite le soutien financier de l'État pour l'acquisition d'un véhicule électrique dans le cadre du programme « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte »,
- Autorise le Maire à signer tous les documents afférant à cette demande, notamment la convention avec l'État, et à établir tous les partenariats nécessaires pour la mettre en œuvre.

N°013/2017
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
TARIFS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve les tarifs du Centre de Loisirs Sans Hébergement du mois de Juillet 2017. Ils s'établissent comme suit :

Libellés	du 10 au 13 juillet	du 17 au 21 juillet	du 24 au 28 juillet
Enfant du regroupement de 3 ans à 12 ans inclus	65.60 €	82.00 €	82.00 €
Enfant extérieur au regroupement de 3 ans à 12 ans inclus	85.60 €	107.00 €	107.00 €

- La somme de 5 € par soirée à thème sera demandée en supplément
- Approuve le tarif de garderie suivant :
- De 7 heures 30 à 09 heures : 1 €/enfant
- De 17 heures à 18 heures : 1 €/enfant
- Pour la facturation le barème suivant, en fonction du quotient familial, sera appliqué :
 - QF < 200 € : 13,00 €
 - QF de 200 € à 265 € : 17 €
 - QF de 266 € à 330 € : 19 €
 - QF de 331 € à 400 € : 26 €
 - QF de 401 € à 465 € : 30 €
 - QF de 466 € à 500 € : 33 €
 - QF de 501 € à 565 € : 37 €
 - QF de 566 € à 600 € : 39 €
 - QF de 601 € à 656 € : 43 €

N°014/2017
PERSONNEL TERRITORIAL - CONTRAT D'AVENIR

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du rendez-vous avec Monsieur Richer de la Mission Locale du Montargois et du Giennois au sujet du renouvellement du contrat d'avenir de Monsieur Gaboret Loïc.

Les mesures gouvernementales concernant les contrats d'avenir sont reconduites pour un an.

Monsieur le Maire propose de prolonger d'un an le contrat d'avenir de Monsieur Gaboret Loïc, celui-ci ayant donné satisfaction pour les diverses tâches qui lui ont été confiées.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHUELLES
13 février 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de reconduire pour un an le contrat d'avenir de Monsieur Gaboret Loïc à compter du 1^{er} avril 2017
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires pour le renouvellement de ce contrat.

TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°101/2016 retenant les propositions des entreprises suivantes pour effectuer les travaux à la salle polyvalente :

- Lot n°1 Gros Œuvre : SARL DANCHOT pour un montant de 17.921,51 € H.T.
- Lot n°2 Isolation/Cloisonnement : SARL DANCHOT pour un montant de 25.236,79 € H.T.
- Lot n°3 Menuiserie Bois : SARL BETHOUL pour un montant de 17.075,03 € H.T.
- Lot n°4 Electricité : Entreprise SEE pour un montant de 16.285,00 € H.T.
- Lot n°5 Plomberie Chauffage : SARL COSSON pour un montant de 13.390,17 € H.T.
- Lot n°6 Peinture Revêtement de sol : Entreprise NEYRAT pour un montant de 18.638,11 € H.T.
- Lot n°7 Cuisiniste : Ets LEFORT EQUIPEMENT pour un montant de 3.370,00 € H.T.
- Lot n°8 Scénique/Sonorisation : FRANCK SONO pour un montant de 29.526,84 € H.T.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux des modifications sont intervenues (travaux supplémentaires sur le chéneau de la porte d'entrée, doublage des murs, création de plafond coupe feu et suppression d'un poteau dans la cuisine) nécessitant des avenants, approuvés par la commission d'appel d'offres, au marché de travaux :

- Avenant n°1 pour le lot n°1 - Gros Œuvre pour un montant de : 2.570,90 € H.T.
- Avenant n°2 pour le lot n°1 - Gros Œuvre pour un montant de : 3.420,00 € H.T.
- Avenant n°3 pour le lot n°1 - Gros Œuvre pour un montant de : 527,60 € H.T.
- Avenant n°1 pour le lot n°2 - Cloisonnement pour un montant de : 6.930,00 € H.T.

Le nouveau montant des travaux s'élève à la somme de 149.970,81 € H.T.

PRIX DE VENTE DU BATIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour baisser le prix de vente pour le bâtiment de l'ancienne Poste, le prix actuel proposé étant trop élevé au vu de la situation actuelle du marché immobilier. Le Conseil Municipal donne son accord et fixe le prix à 95.000 € net vendeur. Monsieur le Maire contactera l'agence Nexity chargée de la vente.

DIVERS

Dates des différentes commissions :

- Commission voirie : 16.02.2017 à 9 h 00
- Commission des finances : 23.02.2017 à 17 h 30
- Commission environnement : 27.02.2017 à 19 h 00
- Commission loisirs : 13.03.2017 à 20 h 30

Manifestations diverses

- **Troc aux plants** : publicité de cette manifestation à effectuer dès maintenant
- **14 juillet** : proposition d'animation présentée par Orane Blanchet et Mélanie Rozeaux. Avis favorable mais le tarif est trop élevé.

Elections

Monsieur le Maire demande les disponibilités de chacun pour la tenue du bureau électoral pour l'élection présidentielle. Les horaires d'ouverture du bureau de vote seront de 08 heures à 19 heures. Les permanences seront de 08 h à 13 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 00.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHUELLES
13 février 2017

TOUR DE TABLE

Stéphane Hamon

- Donne le compte rendu des élections du Président et des Vice-Présidents à la Communauté de Communes de la Cléry du Betz et de l'Ouane (3CBO).
- Donne la composition des différentes commissions thématiques de la 3CBO
- Explique le fonctionnement des différents services de la 3CBO.

Roland Vonnet

- Communique différentes informations sur le service communication de la 3CBO

Brigitte Bertauche

- Demande si une réunion de présentation des différents membres de la 3CBO est prévue. La question sera posée.

Martial Pinon

- Remercie Gérard Billault pour son aide lors des différentes pannes mécaniques.

Orane Blanchet

- Demande si les services environnement de la 3CBO peuvent donner différentes affiches ou flyers, qui seront mises à disposition lors du troc au plants, pour sensibiliser les visiteurs au compostage et au tri sélectif.

Sylvie Hamard

- S'étonne d'avoir été nommée déléguée suppléante de la 3CBO au Syndicat du Pays Gâtinais. Monsieur le Maire lui indique qu'elle était précédemment déléguée de la CCCR et Monsieur le Président de la 3CBO a souhaité la reconduction de certains délégués.